



Tableaux des cotisations

L'Assemblée des délégués de la SwissArchery (Fédération suisse de Tir à l'arc) a rendu obligatoire la licence pour tous les membres des clubs qui pratiquent le tir à l'arc à titre de loisirs, même sans faire de la compétition. Le comité propose d'adapter les cotisations en conséquence et de tenir compte d'une simplification du système des cotisations. Il est également important de tenir compte des coûts d'entretien des infrastructures du club avec la mise à disposition des membres de quatre installations différentes sous la forme d'une salle, d'un terrain extérieur, d'un parcours Field et d'un parcours 3D.

Cotisations 2019				
Membres	Finance d'entrée	Cotisations	Licence	Total annuel
Junior U18	75.00	150.00	Incluse	150.00
Junior U21	150.00	150.00	20.00	170.00
Étudiant U21	75.00	150.00	20.00	170.00
Étudiant U25	75.00	150.00	100.00	250.00
Adulte	150.00	280.00	100.00	380.00
Passif	0.00	50.00	0.00	50.00
La finance d'entrée n'est due que la première année. Les cotisations sont divisées par deux pour le deuxième membre vivant sous le même toit.				
Cotisations 2020				
Membres	Finance d'entrée	Cotisations	Licences	Total annuel
Enfants jusqu'à l'année des 15 ans	0.00	200.00	Incluse	(+50.00) 200.00
Jeunes jusqu'à l'année des 21 ans	0.00	300.00	Incluse	(+130.00) 300.00
Adultes dès l'année des 21 ans	0.00	400.00	Incluse	(+20.00) 400.00
Passif indépendamment de l'âge	0.00	50.00	Aucune licence	(+0.00) 50.00
Les tarifications familles sont supprimées. Un rabais de 20 % est accordé aux familles qui habitent à la même adresse.				

